

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 3 août 2015 à 20h00. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Dolorès Bouchard, Suzanne Tremblay et Julie Viel et messieurs Marius Coté, Alain Jean et Dave Pigeon tous formant quorum sous la présidence de madame le Maire, Marnie Perreault.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

11 citoyens et citoyennes assistent à la séance.

MOT DE BIENVENUE

201508-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

201508-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015

Il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 soit adopté.

CORRESPONDANCES

- **Maison Marie-Élisabeth :** Certificat d'implication

201508-003 M. FRANCIS ROY : Demande d'achat d'une Partie de terrain derrière le garage municipal

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité
de ne pas vendre de partie de terrain derrière le garage municipal mais de répondre à certaines de ses demandes à propos de l'aménagement et de l'entretien du terrain derrière le garage municipal.

AFFAIRES COURANTES

201508-004 APPUI : Alliance des villes des grands lacs et du St-Laurent – Transport de pétrole – Resserrement des mesures de protection

CONSIDÉRANT QUE les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent représentent le plus grand écosystème d'eau douce dans le monde, fournissant de l'eau potable à plus de 40 millions de personnes, écosystème qui contribue de façon importante à la prospérité économique du Canada et des États-Unis;

CONSIDÉRANT QUE le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent est un écosystème complexe et fragile, qui englobe un large éventail de l'habitat et des activités humaines et naturelles;

CONSIDÉRANT QUE, puisque le volume et la nature du pétrole transporté changent, il y a un plus grand besoin de supervision et de mesures de protection accrues pour le transport par oléoduc, par train ou par navire;

CONSIDÉRANT QU' en raison des incertitudes actuelles au sujet de la sécurité publique et des risques environnementaux pour l'eau, l'air et le sol ainsi que les impacts financiers potentiels sur les municipalités, attribuables à chacun des modes de transport, davantage de mesures de protection sont nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont souvent les premiers répondants à des déversements, des déraillements et autres accidents sur leur territoire, en plus d'être partenaires avec les autorités et les compagnies de prévention et de réponse aux accidents;

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis ont annoncé le 1^{er} mai dernier, l'harmonisation des standards de sécurité de transport par train et l'adoption de normes plus sévères, notamment par :

- L'installation de systèmes de freinage modernes et robustes qui allégeront les dommages si un accident se produit;

- Des améliorations aux critères de sécurité des wagons-citernes neufs et usagés utilisés pour le transport de liquides inflammables;
- Une plus grande précision dans l'échantillonnage et la classification des produits transportés dans les wagons-citernes;
- Des critères de sélection du parcours des trains et de meilleures communications avec les premiers répondants locaux pour s'assurer que ces derniers soient au courant des produits transportés sur leur territoire et pour assurer une meilleure préparation aux incidents.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Alain Jean
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Fabien, en appui à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, demande aux gouvernements fédéraux, provinciaux et d'État de réduire de façon significative les risques humains et environnementaux associés à l'augmentation du transport de pétrole et de gaz par navire, train ou oléoduc, par des lois plus sévères, de nouvelles normes, des inspections strictes et l'application serrée de ces nouvelles mesures;

Que la Municipalité de Saint-Fabien, en appui à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, demande aux gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis de s'entendre immédiatement sur :

- a) Des normes fédérales visant à réduire la volatilité ou la pression de vapeur du pétrole brut transporté par rail, plus sévères que celles adoptées par l'État du Dakota du Nord;
- b) Le remplacement accéléré des wagons-citernes DOT-111;
- c) Des inspections plus fréquentes des chemins de fer et des wagons-citernes;
- d) Des amendes élevées pour les infractions aux règlements ci-dessus.

Que la Municipalité de Saint-Fabien, en appui à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, demande des évaluations environnementales sur les nouveaux projets et les projets d'augmentation de capacité de transport de produits pétroliers pour des impacts potentiels sur les Grands Lacs, le Saint-Laurent et leurs affluents, notamment dans des cas de transport de dilbit et autres produits pétroliers non conventionnels;

Qu'en considérant l'intégration nord-américaine des modes de transport d'énergie fossile, la Municipalité de Saint-Fabien, en appui à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, recommande davantage d'harmonisation des lois et règlements entre le Canada et les États-Unis.

201508-005 **1ERE RUE: Autorisation signature acquisition**

Il est proposé par madame Julie Viel
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité

d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'achat des lots 4 146 619, 4 657 851 et 4 657 852 du cadastre du Québec pour rallonger la 1ere rue.

201508-006 **RÈGLEMENT NO 479 : Modification de l'article 7**

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon
appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité

que l'article 7 du règlement n° 479 décrétant une dépense maximale de 1 398 600 \$ et un emprunt de 1 398 600 \$ couvrant cette dépense pour effectuer les travaux de réfection des services d'eau potable et d'égout pluvial sur la 6^e avenue et la 4^e rue aurait dû se lire comme suit :

Article 7 Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement le total de la subvention PIQM conduite soit un montant de 459 180\$ et la somme de 260 800\$ sur la subvention de 863 026\$ du programme TECQ 2014-2018 pour un total subventionné de 719 980\$.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement

COMITÉ DE LA MER

201508-007 **39 CHEMIN DE LA MER EST : Proposition**

Il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité

d'aviser madame Monique Ouellet, propriétaire du 39 Chemin de la Mer Est, que ses propositions pour l'aménagement de son terrain sont acceptées et une réévaluation du dossier sera faite au printemps 2016.

201508-008 **41 CHEMIN DE LA MER EST : Proposition**

Il est proposé par monsieur Alain Jean
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité
d'aviser madame Andrée Girard, propriétaire du 41 Chemin de la Mer Est, que ses propositions pour l'aménagement de son terrain sont acceptées et une réévaluation du dossier sera faite au printemps 2016.

201508-009 **11 CHEMIN DE LA MER OUEST : Proposition**

il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité
d'aviser M. Sabin Plourde, propriétaire du 11 Chemin de la Mer Ouest, que ses propositions pour l'aménagement de son terrain sont acceptées et une réévaluation du dossier sera faite au printemps 2016.

CULTURE ET LOISIRS

Aucun point traité lors de cette séance

ÉCONOMIE

Aucun point traité lors de cette séance

FAMILLES ET AINÉS

Aucun point traité lors de cette séance

INCENDIE

Aucun point traité lors de cette séance

TRAVAUX PUBLICS**201508-010** **TRAVAUX 4^E RUE / 6^E AVENUE : Tetra tech QI : Facturation supplémentaire : Relocalisation de la servitude d'égout pluvial : 5 875\$**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
d'accepter la facturation supplémentaire de Tetra Tech QI au montant de 5 875\$ plus taxes pour la relocalisation de la servitude d'égout pluvial.

201508-011 **TRAVAUX 4^E RUE / 6^E AVENUE : Octroi contrat : Contrôle qualitatif des matériaux**

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
d'accepter la soumission d'*Englobe* (anciennement *LVM*), plus bas soumissionnaire conforme, pour le contrôle qualitatif des matériaux lors de travaux de la 4^e avenue et de la 6^e avenue au montant de 34 549.99\$.

201508-012 **TERRAIN GARAGE MUNICIPAL : Fin du service de conteneur, Soumission clôture et Ménage d'ici le 1^{er} octobre**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
de faire enlever le conteneur à déchet derrière le garage municipal, de demander un soumission pour l'installation d'une clôture du côté Est du terrain, de faire le ménage du terrain avant le 1^{er} octobre 2015 entre autre en déplaçant certaines pièces de machineries vers le dépôt à sel municipal et aviser les propriétaires de matériels n'appartenant pas à la Municipalité entreposés sur notre terrain de les enlever pour le 1^{er} octobre 2015.

URBANISME**201508-013** **CPTAQ : Ferme K.D : Aliénation de terrain en sa faveur**

Il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité
d'autoriser la demande de Ferme K. D. car elle ne contrevient à aucun de nos règlements.

201508-014 ADOPTION DES COMPTES DE JUILLET 2015

Il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité
que les comptes du mois de juillet 2015 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19
au montant de 94 808,64 \$ soient approuvés. Ladite liste comprend les numéros de chèques de 4481
à 4503.

DIVERS**201508-015 Centrale téléphonique**

Il est proposé par madame Julie Viel
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
donner le contrat de de réponse aux appels hors des heures d'ouverture du bureau au *Service de
réponses téléphonique* de Rimouski au tarif de 180\$ par mois.

201508-016 JEUX PANAMÉRICAINS : Félicitation a monsieur Pierre-Luc Thériault

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
de faire parvenir une lettre de félicitation à monsieur Pierre-Luc Thériault pour avoir remporté la
médaille de bronze de l'épreuve par équipe en tennis de table des Jeux Panaméricains de Toronto.

201508-017 ÉCOMUSÉE : Félicitation pour la fête de la famille

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
de faire parvenir une lettre de félicitation à l'équipe de la fondation de l'écomusée de l'Est-du-
Québec pour l'organisation et le succès de la journée familiale du 19 juillet.

201508-018 SOUPER SPAGHETTI : Félicitation à Yvonne Plourde, Mary Duguay et Daniel Gagnon

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
de faire parvenir une lettre de félicitation à Yvonne Plourde, Mary Duguay et Daniel Gagnon pour
l'assistance et l'immense aide donnée lors du souper spaghetti du 30 juillet au profit du camp de jour
de Saint-Fabien.

PÉRIODE DE QUESTIONS**CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS**

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la municipalité de
Saint-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussignée, madame Marnie Perreault, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma
signature, chacune des résolutions au procès-verbal.

201508-019 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 20h50.

Maire

Directeur général / Sec.-trésorier

